

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 238

Artikel: Un succès féministe au Conseil National

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVIS IMPORTANT

Nous avons eu le plaisir de faire le service gratuit des derniers numéros du **MOUVEMENT** à un certain nombre de personnes non encore abonnées, pour leur faire connaître notre journal. Plusieurs d'entre elles ont bien voulu nous en témoigner leur satisfaction en prenant un abonnement, désireuses qu'elles étaient de continuer à être ainsi tenues au courant de notre mouvement féministe et social suisse et étranger. Nous prions maintenant toutes celles qui ont aussi l'intention de s'abonner au **MOUVEMENT** de bien vouloir nous le faire savoir en utilisant tout simplement pour cela (l'abonnement de 6 mois du 1^{er} juillet au 31 décembre : 3 fr.) le bulletin de versement à notre compte de chèques qu'elles trouveront encarté dans ce numéro à leur intention spéciale. Nous osons espérer que toutes celles qui ne nous ont pas retourné les premiers numéros qui leur ont été envoyés à titre gracieux voudront bien de ce fait devenir maintenant, en s'abonnant à notre journal, un appui moral et financier pour lui.

L'ADMINISTRATION
DU « MOUVEMENT FÉMINISTE »

Un succès féministe au Conseil National

Notre dernier numéro était sous presse quand nous avons reçu la nouvelle du vote, le 17 juin, du Conseil National, ratifiant la proposition de la Commission chargée d'examiner le projet de loi fédérale sur le statut des fonctionnaires de supprimer à l'art. 4 la phrase si inquiétante pour les femmes que « lors de la nomination d'un fonctionnaire, le sexe pourra être pris en considération ».

C'est là un succès dont nous pouvons nous féliciter. D'abord pour ses résultats directs très importants pour les femmes qui peuvent avoir à gagner leur pain comme fonctionnaires de la Confédération, et auxquelles cette disposition arbitraire risquait de barrer complètement la route. Ensuite, parce que, et quoi que l'on nous ait affirmé au National, c'était là une disposition rétro-

grade, inadmissible à notre époque, où s'affirme toujours davantage le principe de collaboration des deux sexes sur une base d'égalité. Et enfin, parce que c'est grâce aux efforts, aux démarches, et à la coopération des principales Sociétés féminines, que la Commission a décidé de supprimer cette phrase malheureuse, et que le Conseil l'a suivie sur ce terrain, sans plaisanteries aimables, comme il avait cru devoir le faire lors de la précédente session. On commence donc aussi dans nos Conseils à prêter un petit bout d'oreille à la voix des femmes suisses. Et cela est encourageant.

E. Gb.

La revision du régime des alcools et l'opinion antialcoolique

N. D. L. R. — Nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs du projet de revision du régime des alcools en Suisse, et des motifs d'ordre social, hygiénique ou financier pour lesquels cette revision est absolument nécessaire. On se souvient que le Conseil Fédéral a soumis aux Chambres un projet de revision, qui a été analysé ici même (*Mouvement*, N° 229), et sur lequel l'opinion des milieux antialcooliques était partagée, les uns lui reprochant de n'être qu'une insuffisante demi-mesure, les autres le considérant comme une première étape à franchir avant d'aborder des réformes plus profondes. Ce projet a été remis pour examen à une Commission du Conseil National, qui, ce printemps, au cours de ses séances à Locarno et à Spiez, l'a passablement modifié et transformé... dans le mauvais sens, hélas! Nous pensons donc intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître, d'après notre confrère l'*Abs-tinence*, l'opinion sur les propositions de la Commission d'une des premières autorités en matière d'antialcoolisme dans notre pays, M. le Dr Hercof, de Lausanne.

Ajoutons que, suivant les toutes dernières nouvelles reçues, cette question ne sera pas discutée dans la session actuelle du Conseil National, comme cela avait été primitivement décidé, et que la Commission doit se réunir à nouveau. Espérons donc qu'elle tiendra compte des réclamations justifiées dont l'article ci-après se fait l'écho.

Commentaires

Aucune concession à nos vœux

La Commission a écarté sans autres la demande pressante des antialcooliques et de nombreuses sociétés d'utilité publique

La vie de Margaret Bondfield "homme d'Etat"

(suite¹)

LA FEMME POLITIQUE FAIT SON APPRENTISSAGE

Un jour, on prend Miss Bondfield par surprise au cours d'un grand meeting public en la chargeant d'un discours de remerciement. Elle s'en tire à merveille et continue. Innombrables sont les discours plus ou moins importants qu'elle prononce devant toutes sortes d'auditeurs. Un journaliste écrit d'elle : « Grâce à Miss Bondfield, on ne peut plus dire que les femmes ne savent pas s'arrêter de parler. Elle parle toujours brièvement et jamais à côté du sujet ».

En 1897, âgée seulement de 24 ans, la « travailleuse éminente », comme on commençait à dire, venait de finir une enquête extrêmement importante sur les conditions du travail des femmes employées dans les magasins de Londres, enquête faite à l'instigation de Margaret Macdonald et de deux autres membres du Conseil industriel des femmes. Miss Bondfield

étudia à fond les heures de travail, les salaires, les amendes ainsi que les conditions du logement et des repas chez les patrons et leur répercussion sur la santé des employées. Son rapport fut utilisé pour une série d'articles parus en 1898 dans le journal *Daily Chronicle*, et qui remuèrent des consciences et ouvrirent des yeux. Comme en traits de feu sur un mur sombre, on aperçut enfin les horreurs du système du logement en commun, du surmenage, et de la misère réelle des employés de magasin, tant hommes que femmes.

Un don généreux fait au Conseil exécutif de l'Union des employés de magasins, permit de créer pour Margaret Bondfield le poste de secrétaire de l'Union. De 1898 à 1904 elle reçut un traitement hebdomadaire de 50 fr., porté en 1905 à 75 fr. Dix années durant, Margaret se voua à la cause des employés et tenta de les grouper pour la défense de leurs intérêts. A cette époque, les syndicats (*trade-unions*) des ouvriers étaient déjà puissants et fortement organisés; mais on ne pouvait obtenir des employés qu'ils s'associaient à leurs camarades des métiers manuels. Quoique plus mal traité et plus mal payé qu'un simple manoeuvre, quoique privé de sa liberté personnelle par le système du logement chez le patron, et soumis à des déductions de salaire et à des amendes, l'employé de magasin d'il y a trente

¹ Voir le *Mouvement féministe* N° 236.